

L'INFO MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA VILLE DE
MARIEVILLE

MAI 2008 | VOLUME 5 | NUMÉRO 4



LES 14 ET 15 JUIN

MARIEVILLE ACCUEILLE À NOUVEAU LE SALON DU *GOÛT SLOW FOOD!*

PAGE 6

Info-Services

5

Vie communautaire

8

Loisirs et Culture

10

ATTENTION AUX PISCINES!

PRENEZ LA ROUTE DES CHAMPS...

RENDEZ-VOUS AVEC VOS VOISINS,
LE 7 JUIN



Marieville

L'INFO MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA VILLE DE
MARIEVILLE

L'Info Municipal est publié par la Ville de Marieville et est distribué gratuitement, dans tous les foyers marievillois par le service postal. Dans certain cas, le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Produit conjointement par la Direction générale de la Ville et Côté Communications.

Conception graphique : Infographie Média Concept
Impression : Bienvenu Communications graphiques Inc.

Distribution Postes Canada

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec (Montréal)
Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa)

Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles, Marieville (Québec) J3M 1P9

Tél. : 450 460-4444

Téléf. : 450 460-2770

www.ville.marieville.qc.ca

administration@ville.marieville.qc.ca

Horaire estival

Lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi, de 8 h 30 à midi.

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % postconsommation, sans chlore, accrédité Choix environnemental, fabriqué à partir d'énergie biogaz.

LES AVIS PUBLICS

Le conseil municipal vous invite à consulter Le Journal de Chambly pour prendre connaissance des avis publics concernant les différents projets en cours à la Ville de Marieville. Les avis publics sont également affichés à l'entrée de l'hôtel de Ville. Les textes intégraux des décisions du Conseil sont disponibles pour consultation au service du greffe, à l'hôtel de ville, aux heures d'accueil. Vous pouvez également obtenir une copie des procès-verbaux moyennant des frais en adressant votre demande au préalable.

UNE QUESTION ? UNE RÉPONSE . . .

Consultez régulièrement le site Internet suivant www.ville.marieville.qc.ca pour valider certains renseignements sur les services ou activités à Marieville, ou pour récupérer une ancienne édition du bulletin municipal, sous l'onglet *Citoyens – Informations aux citoyens – Journaux*

SYSTÈMES D'ALARME DE SÉCURITÉ

Tout résident de Marieville désireux de mettre en service un système d'alarme de sécurité doit tout d'abord obtenir un permis à cet effet, émis par la Ville. Cette mesure permet aux résidents de prendre connaissance entre autres, de la réglementation en vigueur quant aux amendes relatives à des fausses alarmes, par exemple. Pour en savoir davantage ou tout simplement demander votre permis, vous pouvez consulter le site Web : www.ville.marieville.qc.ca citoyens – informations aux citoyens – système d'alarme de sécurité; ou communiquer avec le service de la relance et du développement économique au **450 460-4444, option 5** ou vous rendre sur place, au 2008, rue Saint-Césaire.

ATTENTION À LA SOLLICITATION PORTE À PORTE

Nul ne peut solliciter de porte à porte pour vendre de la marchandise ou des services ni pour faire de la sollicitation financière à moins de respecter les règles suivantes :

- avoir reçu un permis préalablement émis, pour une période de trente (30) jours seulement, aux conditions suivantes :
 - une demande a été adressée par écrit à l'inspecteur des bâtiments ou son représentant, sur la formule fournie par la Ville à cet effet et a été signée;
 - dans le cas d'un commerçant itinérant, il doit démontrer qu'il a préalablement obtenu un permis conformément à la **Loi sur la protection du consommateur** (L.R.Q., c.P-40.1);
 - le coût du permis, tel que décrété à l'annexe I jointe au présent règlement, a été payé par le demandeur.

- porter le permis émis en tout temps lors de la sollicitation et le montrer à tout agent de la paix, l'inspecteur des bâtiments ou son adjoint et tout agent de sécurité mandaté par la Ville, lorsque demandé par l'une de ses autorités;
- respecter en tout temps les conditions d'émission du permis.

Soyez vigilants et exiger de voir le permis émis pour la période à laquelle il est valide. Si le comportement de l'individu vous semble suspect, avisez la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Rouville **450 460-4429**, du lundi au vendredi entre 8 heures et 17 heures et pour toute urgence, le **310-4141** ou le **911**, si vous utilisez un cellulaire composez ***4141**.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Hôtel de ville • **450 460-4444**

Urgence • **9-1-1**

Animaux S.C.D.D. URGENCE • **514 741-6279**

Bibliothèque municipale • **450 460-4444, option 8**

Relance et développement économique

(permis) • **450 460-4444, option 5**

Sécurité Incendie • **450 460-4444, option 6**

Service des loisirs • **450 460-4331**

Taxi-Bus • **450 460-4101**

Travaux publics • **450 460-4444, option 7**

Trésorerie • **450 460-4444, option 3**

RÉPERTOIRE POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Michel Marchand, maire • **450 460-7988**

France A. Dussault, district 1 • **450 460-7491**

Marie Claire Pelletier, district 2 • **450 460-7410**

Alain Lavigne, district 3 • **450 460-2298**

Denis Héту, district 4 • **450 460-2517**

Denis Guertin, district 5 • **450 460-3252**

France Brochu, district 6 • **450 460-0334**

Prochaines séances régulières du conseil municipal
Les lundis 2 juin, 2 juillet et 18 août, à 19 h 30, à l'hôtel de ville.

QUILLO RANA
LE SALON DE QUILLES FAMILIAL
Restaurant - Bar - Tables de billards
450 460-3599

Alain Chrétien, propriétaire
660, rue Chambly, Marieville (Québec) J3M 1P2

Résidence Quénébec
Delphis Monast & Fils
Services funéraires depuis 1913

Pré-arrangement • Crémation
Inhumation • Columbarium

Salon funéraire: 1200, rue Du Port, Marieville
Bureau: 378, Claude-de-Ramesay, Marieville, Qc, J3M 1J8
Tél.: (450) 460-7122 / 7165
Fax : (450) 460-7122

Claude et Marie-Claude Monast



DÉCIDER POUR ASSURER LE BIEN-ÊTRE COLLECTIF DES CITOYENS MARIEVILLOIS

Nous sommes souvent confrontés à quelques situations malencontreuses comme administration municipale qui sont indépendantes de notre volonté mais dont nous devons, malgré tout, assumer les contrecoups. Je prends pour exemple, la décision toute récente et sans appel, du ministère des Transports du Québec qui a décidé de fermer le pont du chemin de la Branche-du-Rapide qui relie notre municipalité à Saint-Jean-Baptiste. Ce pont fait partie des 4281 ouvrages dont le ministère a repris possession, en décembre 2007.

Cette décision est d'autant plus difficile pour les résidents du secteur qu'elle a été annoncée à la dernière minute sans offrir d'alternative et surtout, sans qu'on indique la date de la réparation ou du remplacement du pont, jugé dangereux. Dans un dossier comme celui-ci, la municipalité n'a pas été consultée et n'a aucun droit de regard. Elle doit insister pour obtenir des parcelles d'information notamment, en ce qui a trait à la date des travaux. Elle peut tout au plus, faciliter certaines mesures transitoires et faire des suivis constants afin de recueillir des indications plus précises sur le dossier.

Ainsi, la Ville a conclu une entente avec ses voisines de Saint-Jean-Baptiste et de Rougemont afin d'assurer le service d'urgence en protection contre les incendies. Avec la fermeture du pont, il était impossible pour notre service de pouvoir répondre à toute urgence dans les délais requis. En matière de transport scolaire, une révision du service a été faite pour répondre aux besoins des élèves des deux côtés du pont. Les résidents du secteur, quant à eux, doivent envisager diverses solutions à plus ou moins long terme, avec tous les inconvénients que cela peut occasionner. Bref, dans un tel cas,

notre pouvoir d'action comme municipalité est très limité même si nous sommes préoccupés par le bien-être de la population.

C'est avec cet objectif en tête, soit le bien commun de la population au présent comme dans le futur, que nous avons pris le temps nécessaire pour examiner attentivement toute la situation des infrastructures de loisirs à Marieville. Dans le contexte d'une ville en pleine progression avec les mutations démographiques déjà perceptibles tant sur notre territoire que pour l'ensemble du Québec, il nous apparaissait tout à fait pertinent d'examiner tout le dossier avec l'aide d'une étude réalisée par une firme externe.

Au moment d'écrire ces lignes, le dossier était en analyse attentive par les membres du conseil municipal après avoir eu les diverses présentations dont celle aux citoyens et une dernière rencontre avec les membres de l'organisme à but non lucratif Le Service des loisirs de Marieville inc. afin d'obtenir leurs commentaires.

Nous entendons rendre prochainement notre décision sur l'une ou l'autre des options retenues par cette firme d'experts. Dans tous les cas, toutefois, je tiens à reconfirmer que la Ville entend conserver à l'emploi, les personnes déjà en poste au sein de l'organisme, Le Service des loisirs de Marieville inc.

Parlant de loisirs dans son sens large, la Ville de Marieville propose depuis quelques années, des activités et des événements à la hauteur de son statut de Ville-Centre de la MRC de Rouville. L'un de ces événements et non le moindre, est sans aucun doute, le Salon du Goût Slow Food. Cet événement provincial, – il accueille des producteurs artisans de nombreuses régions du Québec; s'inscrit dans

les tendances actuelles d'une saine alimentation et d'un intérêt marqué envers les produits issus du territoire québécois.

En étant la première ville au Québec et même au Canada à tenir un événement Slow Food de cette envergure, Marieville y gagne en visibilité et en notoriété auprès de la population québécoise en général. La tenue d'un tel événement qui fait l'envie de plusieurs autres municipalités, a le mérite d'amener des visiteurs chez nous, de leur faire découvrir nos caractéristiques comme lieu de résidence, par exemple. Le Salon du Goût permet à la Ville de Marieville de faire parler d'elle positivement et de confirmer son rôle de ville centrale dans la région. Pendant que certaines municipalités créent des festivals... Marieville compte désormais sur un événement unique au Québec.

Au plaisir de se rencontrer au cours du Salon du Goût Slow Food, les 14 et 15 juin et/ou lors des nombreuses autres activités prévues à Marieville au cours des prochaines semaines.

Michel Marchand
Maire



Desjardins
Caisse de Marieville

1344, rue du Pont, Marieville
(Québec) J3M 1G2
Tél : 450-460-2139 poste 280
Cell : 514-434-2134

**OBTENEZ UN PRÊT
HYPOTHÉCAIRE, SUR MESURE,
ADAPTÉ À VOS BESOINS.**

Consultez Marie Vigeant, coordonnatrice en développement hypothécaire, elle saura vous conseiller.

Protection de l'environnement

DEUX SITES DE RÉCUPÉRATION DISTINCTS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS

Le printemps est souvent synonyme de renouveau et de travaux autour et dans la maison. Pour aider ses concitoyens à participer à la préservation de l'environnement, la Ville de Marieville met à leur disposition, deux sites distincts de récupération de diverses matières qu'on ne peut recueillir lors des collectes régulière des ordures ménagères.

Matériaux secs de construction

Tous les matériaux secs de construction (gypse, bois, etc.) peuvent être déposés au conteneur au garage municipal, situé au 2008, rue Saint-Césaire. Prenez note toutefois que ce site est ouvert uniquement le samedi, de 8 h à 13 h et ce, jusqu'au 25 octobre prochain. Des frais sont exigibles, selon le barème suivant :

- contenu d'un coffre arrière d'automobile = 10 \$
- contenu d'une remorque ou camionnette = 15 \$

Site de récupération de matériaux divers – accès gratuit

Vous pouvez également disposer de nombreux matériaux encombrants tels que le sable, les briques, la pierre, la terre, la tourbe, les branches, etc. en utilisant le site de récupération des matériaux secs, situé sur la rue Marcoux. Ouvert depuis le 10 mai jusqu'au 25 octobre, ce site est accessible, du lundi au jeudi, de 7 h 30 à 16 h 30, le vendredi, de 7 h 30 à 11 h 30 et le samedi, de 8 h à 13 h.

Il faut toutefois prendre note que vous devez obligatoirement vous procurer une autorisation, sans frais, auprès du secrétariat du garage municipal, au 2008, rue Saint-Césaire.



UN PROGRAMME DE RECYCLAGE ET DE RÉCUPÉRATION DE LA PEINTURE

Dans le contexte actuel où tout geste pour préserver l'environnement est important, nous vous rappelons l'existence du programme de recyclage et de récupération de la peinture. Le fonctionnement est fort simple. Vous n'avez qu'à rapporter vos contenants de peinture ou de teinture chez l'un des marchands participants.

Toutefois, n'oubliez pas de respecter les principes suivants :

- La peinture doit être dans son contenant d'origine.

- Le contenant est bien scellé.
- La remise des contenants doit être faite auprès d'un préposé du magasin.

Les marchands participants sont :

- Coopexcel, 1060 rue Girouard à Marieville
- Ducharme et Frères inc., 1221, rue Vimy à Saint-Césaire
- Rona, 655, rue Sainte-Marie à Marieville.

S.V.P. Respecter les heures d'ouverture des magasins participants.

ATTENTION AUX ARBRES...

L'importance de la présence d'arbres dans notre environnement est reconnue et valorisée. Un arbre agit comme un filtre naturel de l'air et protège contre les rayons du soleil. Depuis plusieurs années, l'abattage des arbres est réglementé sur le territoire des municipalités du Québec.

Avant de couper un arbre sur votre terrain, vous devez absolument obtenir une autorisation du service de la relance et développement économique de la Ville de Marieville. L'inspecteur municipal vous informera des alternatives disponibles et s'assurera qu'il n'existe aucune autre solution. Vous devrez, par ailleurs, remplacer l'arbre coupé par un autre, dans le respect des règlements municipaux en vigueur.

ÉLIMINONS LES PESTICIDES

Les conséquences de l'utilisation des pesticides sur la santé humaine sont reconnues et confirmées d'où les législations sévères qui interdisent depuis le 1er avril 2006, l'arrosage de pesticides sur les terrains privés et commerciaux. Si vous envisagez de signer un contrat avec une entreprise qui fera l'entretien de votre pelouse au cours de la saison estivale, exigez de voir la liste des ingrédients contenus dans le produit utilisé, vérifier leur conformité avec les règles en vigueur, en consultant le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Assurez-vous que l'entrepreneur possède un permis en vertu de la nouvelle réglementation. N'hésitez pas à lui demander une solution de rechange aux pesticides...

Pour informations supplémentaires, consultez le site du ministère suivant www.mddep.gouv.qc.ca/pesticides/inter.htm ou appelez le **450 928-7607, poste 237**.

Les 7 et 8 juin

PERMIS NÉCESSAIRE POUR LA VENTE DE GARAGE



La prochaine vente de garage organisée sur tout le territoire de la Ville de Marieville aura lieu les 7 et 8 juin prochains. Les résidents intéressés à y participer doivent préalablement s'inscrire auprès du service de la relance et du développement économique, situé au garage municipal, 2008, rue Saint-Césaire. Il n'y a aucune inscription au téléphone.

Le coût du permis est de 10 \$. Il faut s'inscrire avant le 21 mai si vous souhaitez être affiché sur la carte de présentation de la vente de garage qui sera distribuée. Autrement, les personnes peuvent s'inscrire jusqu'au 6 juin. La vente de garage sera remise au week-end suivant, s'il pleut les deux jours.

DÉMÉNAGEMENT Plus de **20 ans** à votre service

Marcel inc.

ENTREPOSAGE

TRANSPORT GÉNÉRAL LOCAL ET LONGUE DISTANCE

- ASSURANCE COMPLÈTE -

Marcel Gamache, prop.

105, ch. du Vide, Marieville (Québec) J3M 1N9

Tél. : 450-460-2449 • Cell. : 514-917-2449

Les clôtures Élite

• vente, installation, réparation

• creusage de trous pour autres besoins

estimation gratuite

Bureau: 450-460-4565 Cell.: 514-823-3773

Courriel: info@clotureselite.com

Installation d'une piscine

LES PLAISIRS DE L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ!

Afin de profiter pleinement des plaisirs de la saison estivale sans tracas, la Ville de Marieville vous rappelle qu'il est absolument NÉCESSAIRE d'obtenir un certificat d'autorisation pour l'installation d'une piscine hors-terre ou creusée. Cette démarche a de multiples buts dont ceux de s'assurer du respect des normes établies par le Règlement de zonage tout en validant certaines mesures sécuritaires.

Pour vous aider à installer votre piscine de façon sécuritaire, vous pouvez consulter le service à la clientèle d'Hydro-Québec, c'est gratuit... et c'est plus sûr! À titre d'exemple voici quelques-unes des recommandations utiles :

Avant d'installer une piscine, qu'elle soit creusée ou hors terre, prenez connaissance des normes de la CSA. Conformez-vous aux normes en vigueur sur les dégagements à respecter entre les installations électriques et votre piscine, y compris les accessoires comme le tremplin, la plate-forme et l'échelle. Ces normes s'appliquent tant au réseau électrique aérien qu'au réseau souterrain.



PISCINES GONFLABLES, MIEUX VAUT PRÉVENIR!

Devant la popularité grandissante des piscines gonflables et le danger inhérent à ce type de structures, la Ville de Marieville tient à préciser que ce type de piscine est considéré de la même façon qu'une piscine hors-terre, notamment parce que la profondeur de l'eau atteint plus de 600mm (deux pieds). Il est donc OBLIGATOIRE de vous procurer un certificat d'autorisation avant son installation.

Si la paroi extérieure de votre piscine fait moins de quatre pieds de hauteur, ce qui est souvent le cas avec les piscines gonflables, elle doit être entourée d'une clôture d'au moins quatre pieds. De plus, l'accès à la piscine de façon directe de la maison doit être limité avec une barrière à verrouillage automatique.

Ces mesures jumelées à une surveillance attentive ont pour but d'éviter la noyade d'un enfant. Vaut mieux prévenir...

LES PLAISIRS D'UN FEU EXTÉRIEUR EN TOUTE SÉCURITÉ!



Les feux extérieurs sont source de plaisir pour plusieurs lors de rencontres en famille ou entre amis. Ils peuvent également constituer une source d'inquiétude et de désagréments pour vos voisins, à cause notamment de la proximité des maisons dans les zones résidentielles.

Afin d'éviter des conflits entre voisins, assurez-vous que le temps est propice aux feux extérieurs, en vérifiant la direction des vents, par exemple... sans oublier de respecter obligatoirement les normes suivantes :

- Le foyer doit être situé à 6 mètres du bâtiment principal et d'une construction ou équipement accessoire;
- Il doit être situé à 1,5 mètre d'une ligne de terrain;
- Il doit être muni ainsi que la cheminée d'une grille pare-étincelles;
- La hauteur du foyer incluant la cheminée ne peut excéder 3 mètres.

Malgré toutes ces normes, rien de vaut le respect de son voisinage. Vous avez tout à y gagner. Bon été!

LA LUMIÈRE, SOURCE D'INCONFORT?

Plusieurs propriétaires installent des lumières ou sentinelles sur leur propriété pour sécuriser les lieux et/ou ajouter une touche particulière à leur aménagement extérieur. Vérifiez que la projection directe de lumière en dehors des limites de votre propriété ne cause pas de préjudice aux voisins ou même aux automobilistes. N'hésitez pas à faire des tests et à apporter les correctifs nécessaires... Une autre bonne façon d'entretenir un bon voisinage!

Sus au bruit...

POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS!

Qui ne souhaite pas, le week-end venu, profiter pleinement d'une journée pour se reposer, profiter d'un environnement bucolique, se prélasser avec un bon livre, écouter le chant des oiseaux, prendre simplement le temps d'apprécier le décor que vous avez su aménager

après tant d'efforts... En même temps, la saison estivale amène son lot d'activités d'entretien et de petits travaux (tonte de pelouse, bricolage, etc.). Pour concilier le bonheur des uns et celui des autres, il arrive parfois que les citoyens adoptent des pratiques usuelles qui font en sorte que le

dimanche, par exemple, est un jour de repos, sans bruit incommode. C'est le rôle de chacun de planifier ses activités afin de contribuer à la qualité de vie et d'éliminer d'autant les sources de conflit entre voisins...

METRO

Metro Leblanc Marieville
 140, Ouellette
 Marieville (Québec)
 J3M 1A5

Tél.: (450) 460-4480
 Fax: (450) 460-8878

RE/MAX Immobiliers Inc.
 Courtier Immobilier Agréé

390, Claude de Ramezay
 Marieville, Qc. J3M 1J6
 Tél.: 450-885-3180
 Fax: 514-821-8983
 E-mail: bdimmobilier@videotron.ca

Danielle Perron
 Agent Immobilier Agréé
 Cell.: 514-821-8983

Les 14 et 15 juin

LE SALON DU GOÛT SLOW FOOD DE RETOUR À MARIEVILLE

La Ville de Marieville sera l'hôte à nouveau du Salon du Goût Slow Food, les samedi et dimanche, 14 et 15 juin prochains. La deuxième édition de cet événement écogastronomique proposera aux visiteurs un parcours de découvertes gustatives variées avec la présence de plus de 50 producteurs artisans, provenant de plusieurs régions du Québec.

L'événement met en évidence les produits d'origine, issus du territoire du Québec et les petites productions à échelle humaine et leurs artisans. Dans une ambiance conviviale, les visiteurs ont accès à un grand marché public, sous chapiteau, où ils pourront déguster les produits, échanger avec les producteurs, découvrir les accords entre les produits, apprendre des petits trucs de cuisson et, bien sûr, s'en procurer sur place.

Parmi les nombreux produits présentés par les producteurs participants, on retrouvera les spécialités régionales tels que les produits de canard, foie gras, pigeonneaux, chevreau, cidres, vins, pommes, petits fruits, sans oublier les fromages. Se sont également ajoutés à cette deuxième édition, plusieurs nouveaux produits dont l'agneau, le porc naturel, le gibier, la bière artisanale, les produits de l'érable, les gelées, les asperges, etc.

Des ateliers pour les enfants

Outre les dégustations des produits de chacun des exposants, les visiteurs de la 2e édition du Salon du Goût auront également accès gratuitement au chapiteau des conférences et ateliers du goût avec la participation de nombreuses personnalités dans le domaine agroalimentaire. De plus, deux des

ateliers présentés s'adresseront directement aux enfants. Surveillez la programmation accessible sur le Web (www.salondugout.qc.ca) ou par les dépliants distribués dans les divers endroits publics, pour connaître les thèmes et l'horaire des présentations.

Cette deuxième édition du Salon du goût Slow Food est organisée par le Convivium Les Montérégiennes avec l'aide des autres conviviums du Québec. Ces conviviums sont des associations locales du mouvement Slow Food. Ils regroupent des individus intéressés aux principes véhiculés par le mouvement international qui fait la promotion de la biodiversité dans notre alimentation afin de contrer le goût unique occasionné par l'industrialisation et la standardisation des produits alimentaires; industrialisation qui menace par ailleurs la production locale et les plaisirs du palais. Le prix d'entrée pour le Salon du goût Slow Food des 14 et 15 juin sera à 10 \$ (taxes incluses). Il donne accès à tout le site et comprend le guide du salon et 10 coupons de dégustation. L'entrée sera gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. Pour renseignements additionnels, on compose le **514 995-7941** ou on consulte le site Web.

Projet pilote

FRANC SUCCÈS DU TAXIBUS MARIEVILLE

Le projet pilote de taxibus connaît un franc succès auprès des utilisateurs. La croissance des demandes est progressive depuis son lancement le 1er janvier dernier. Cette première expérience mise de l'avant par la Ville de Marieville en collaboration avec le CIT (Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan) doit prendre fin le 31 décembre prochain.

Ce service de transport collectif est offert, rappelons-le, en dehors des heures de pointe afin d'aider les étudiants, travailleurs à temps partiel et autres utilisateurs à bénéficier d'un service de transport en commun adéquat.

Les utilisateurs doivent réserver leur passage en composant le **450 460-4101**. Le service est proposé en lien direct avec les horaires des circuits 6 et 20. Le point de correspondance à Richelieu est situé à l'intersection du chemin des Patriotes et la 12e avenue.

Afin de bien évaluer ce projet pilote, la Ville de Marieville sollicite les commentaires et suggestions des utilisateurs. Ces derniers sont donc cordialement invités à transmettre leur opinion en composant le **450 460-4444, option 4** ou par courriel à : administration@ville.marieville.qc.ca

Les commerçants invités à participer...

MARIEVILLE RÉTRO, L'EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES DE RETOUR EN JUILLET

Pour la deuxième année consécutive, Marieville accueillera les « belles d'autrefois », le dimanche 13 juillet prochain. Le succès éclatant obtenu l'an dernier allié à l'enthousiasme et l'intérêt des participants et des visiteurs ont convaincu les membres du comité organisateur, parrainé par Développement Marieville, de répéter l'aventure.

L'activité a la particularité de rassembler les automobiles des trois catégories : originales, modifiées et Hot Rod, un fait d'armes qui apporte de

la couleur à l'événement. L'an dernier, plus de 260 véhicules ont été exposés aux yeux des quelque 1500 visiteurs qui ont arpenté la rue du Pont et la cour de l'école Crevier.

Le comité organisateur invite par ailleurs les marchands de Marieville à s'organiser un événement parallèle de type « vente trottoir » sur l'autre partie de la rue du Pont. Tous les commerçants ayant ou non pignon sur cette rue, pourraient profiter de la présence de ces nombreux visiteurs pour se faire

connaître, vendre leurs produits et participer ainsi à l'animation de cette journée qui promet... si le soleil est de la partie! En cas de pluie, l'événement sera malheureusement annulé. Pour des renseignements additionnels, contactez le **450 460-3383**.



À LA LETTRE enr.

514 962-9957

Traduction anglais, allemand, russe, italien
et portugais vers le français

Révision, correction et adaptation

- Tarification à la demi-heure
- Dix années d'expérience en révision d'œuvres avant publication
- Documents en tous genres: publicités, menus, travaux universitaires, scénarios, etc.



Déjà 23 ans à votre service

L'Atelier des Sports



PROFITEZ DE NOTRE EXPERTISE
EN VENTE ET EN ENTRETIEN
DE VÉLOS



1186 rue du Pont, Marieville • 450 460-7143

Trois options ont été analysées

L'ÉTUDE RECOMMANDE LA MUNICIPALISATION DES LOISIRS

En mode écoute, le maire et les membres du conseil municipal de Marieville ont accueilli avec ouverture les commentaires, réactions et questionnements émis par la trentaine de citoyens présents lors de la soirée de présentation de l'étude sur les structures de loisirs. La rencontre, qui avait lieu le 30 avril dernier, à la salle du conseil, avait pour but de présenter la démarche et les conclusions de cette étude qui a analysé trois options avant de recommander la municipalisation de la structure actuelle des loisirs.

Rappelant d'entrée de jeu la nature du mandat confié par la Ville, les analystes de la firme Raymond Chabot Grant Thornton ont tenu à préciser que leur étude n'était pas une évaluation du personnel en place mais plutôt une analyse des modèles et pratiques de gouvernance. Le but recherché de cette démarche, clairement indiqué lors de cette soirée, tant par les experts que par le maire Michel Marchand, était et demeure, « d'offrir des services de loisirs de qualité pour l'ensemble de la population afin de favoriser un milieu de vie actif et dynamique et ce, dans le respect de la capacité de payer des contribuables. »

Plusieurs facteurs légitiment une telle recommandation selon la firme d'experts. Dans un premier temps, le besoin d'une certaine professionnalisation de la structure est jugé nécessaire afin de tenir

compte notamment de la croissance et du changement démographique importants de même que des nouvelles tendances en matière de loisirs.

Les nombreux écarts relevés entre les deux modes de gestion opérationnelle (organisme à but non lucratif versus une structure publique) ont une incidence directe sur la cohésion administrative interne, souligne aussi les analystes. Un tel état de fait pourrait entraîner, à plus ou moins brève échéance, un dysfonctionnement néfaste pour la prestation de services à offrir à la population.

Sans en expliquer les causes, les analystes constatent également un bris de confiance entre les deux organisations. Une telle situation, qui existe depuis une vingtaine d'années, a nécessairement des conséquences sur le mode d'opération lié par un protocole. Enfin, l'étude rappelle les nouvelles règles de gestion comptable imposées par le Gouvernement du Québec qui rend le conseil municipal, responsable et redevable devant la population, des actions de toute organisation financée majoritairement par la Ville. Une non-admission de ces responsabilités et l'incompréhension des impacts reliés à ces nouvelles façons de faire, limitent les chances de succès de tout autre scénario que la municipalisation de la structure des loisirs.

Rappelant que le Conseil municipal a toujours respecté son engagement d'améliorer la proposi-

tion de services à la population dans le respect de sa capacité à payer, le maire Michel Marchand a pris bonne note des inquiétudes formulées quant à une augmentation possible des coûts pour une structure municipalisée de loisirs.

À la question d'une employée sur une éventuelle perte d'emploi, le maire Marchand a repris à son compte les conclusions de l'étude en affirmant qu'il n'y aurait pas de congédiement ou de pertes d'emploi advenant la municipalisation des loisirs. « Les employés actuels du Service des loisirs n'ont pas à craindre pour leur emploi. Il y a déjà bien assez de travail à faire qu'il nous faudra plutôt envisager d'embaucher. »

En consultation depuis plus d'un an auprès des organismes et des citoyens, notamment lors de rencontres spontanées ou organisées comme celles du 30 avril, les élus municipaux de Marieville entendent analyser en profondeur tous les aspects du dossier avant de prendre une décision promise prochainement. L'objectif est de pouvoir mettre en place la nouvelle formule de gestion dès le 1^{er} janvier 2009.

La soirée de présentation à la population faisait suite à celles organisées au début de la semaine pour les membres du conseil municipal et les représentants de l'organisme à but non lucratif *Le Service de Loisirs de Marieville Inc.*

Une vitalité économique indéniable

DÉBUTS PROMETTEURS DE PLUSIEURS NOUVELLES ENTREPRISES À MARIEVILLE

Marieville présente le visage d'une ville en pleine effervescence économique depuis plusieurs mois. Une vitalité indéniable qui se traduit notamment par l'érection de très nombreux immeubles et résidences et l'arrivée de plusieurs nouveaux commerces ou entreprises de services. Ces nouveaux venus viennent enrichir la proposition de services déjà disponibles à Marieville.

C'est le cas par exemple des marievillois Camille Gamache et Lynda Tougas, bien connus dans la ville. La disponibilité d'un local plus grand, sur la rue Sainte-Marie, les a amené à mettre fin à leur

aventure du Resto du Marché pour en démarrer une nouvelle avec la Pizzeria Chez Camille. Disposant d'une salle de réception pouvant accueillir 60 personnes environ, ce nouveau restaurant, ouvert depuis décembre 2007, propose le souper dansant le samedi soir. Adeptes de l'achat local depuis toujours, les propriétaires sont fiers de tout préparer « façon maison », leurs recettes personnelles. Les spécialités québécoise et italienne sont à l'honneur à ce restaurant qui fait la livraison, du matin au soir, sept jours sur sept.

Fort de leurs expériences et connaissances acquises, Martin Lépine, également de Marieville et son

associé, Sylvain Brouillette ont démarré leur entreprise en janvier. Ébénisterie SMART a à cœur de proposer le service conseil de professionnels jumelé à des prix très compétitifs et un inventaire incroyable de produits, notamment dans les moulures MDF et en bois. Spécialisée d'abord dans les armoires de cuisine et les éléments de la salle de bain, la jeune firme s'est rapidement positionnée pour offrir tous les produits pour faciliter l'aménagement intérieur (portes intérieures, planchers de bois franc et flottant, chauffants, moulures et composantes électriques), y compris des outils. Elle est située au 2000, rue Industrielle.

Une équipe
de professionnels
à votre service !

Lundi au vendredi : 9h à 21h
Samedi et dimanche : 9h à 17h

- Centre du diabète
- Gestion des médicaments (pilulier)
- Homéopathie
- Vente et location de produits orthopédiques
- Prise de la tension artérielle
- Produits de soins à domicile
- Produits de stomatothérapie
- Récupération des médicaments périmés
- Récupération des seringues souillées
- Test de grossesse



**Pharmacie
Marthe Roussy**

1310, rue du Pont
Marieville (Québec) J3M 1G2
Téléphone : 450 460-4744
Télécopieur : 450 460-5311

Affilié à
UNIPRIX

COLLECTE DE SANG, LE 6 JUIN

La prochaine collecte de sang aura lieu le vendredi 6 juin, de 13 h à 20 h, à la salle du Club de l'Âge d'or, située au 400, rue du Docteur-Poulin. Venez en grand nombre pour participer à ce Don de vie! Rappelons que la dernière clinique de sang, qui avait lieu le 9 avril dernier, a accueilli 143 donateurs. La responsable de l'activité, Adéline Soucy tient à remercier tous les membres de l'équipe d'Héma-Québec, du comité organisateur ainsi que les commanditaires.

On reconnaît sur la photo, de gauche à droite, Adéline Soucy, Club Optimiste; Vicky Besette, Marcelle Viens, Jacqueline Leduc, Marie-Blanche Bonneau, Lucette Fontaine, Thérèse Guité, Cécile Pomerleau; en arrière, Normand Leduc, Jacques Jodoin, Ruth Besette, Raymonde Théberge, Arthur Massé, Pierrette Chagnon des Outils Gladu; sur la chaise, Caroline Diotte qui fait un don pour la vie et, l'infirmière, France Pilon.



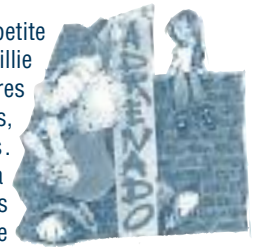
NOUVEAU LOGO POUR LA MAISON DES JEUNES ADRÉN'ADO

Le dévoilement du logo de la Maison des jeunes Adrén'Ado s'est effectué à l'occasion de l'assemblée générale annuelle qui avait lieu au mois de mars dernier. Le gagnant du concours organisé pour donner une nouvelle identité visuelle à la Maison des jeunes, est Kevin Rioux. Il a collaboré avec l'illustratrice Véronique Dussault pour finaliser le projet de logo qui sera dorénavant véhiculé. Félicitations!

Par ailleurs, rappelons que la Maison des jeunes organise de nombreuses activités au cours des prochaines semaines dont un pique-nique au Fort Lennox, une vente de garage, un souper causerie et un tournoi Air hockey. Une campagne de financement aura également lieu prochainement sous la forme d'un pot « vide-poches ».

L'idée originale vous permet de conserver le pot en question pendant une période déterminée

pour récupérer la petite monnaie qui sera recueillie plus tard, par les membres de la Maison des jeunes, clairement identifiés. L'argent ramassé servira aux activités organisées pour les jeunes. Une invitation à être généreux...



À L'AGENDA

Le 25 mai – Déjeuner familial des Chevaliers de Colomb au profit de l'association sportive de baseball

Les Chevaliers de Colomb – Conseil 1671 organisent des déjeuners familiaux mensuels, au profit des organismes communautaires de Marieville. Cette activité mensuelle se tient à tous les derniers dimanches du mois à la salle des Chevaliers de Colomb, au 245, rue Ouellette. Le coût par personne est de 6 \$/adulte et de 3 \$/enfant de moins de 12 ans. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 5 ans. Le prochain déjeuner aura lieu le dimanche 25 mai prochain, de 8 h à 12 h, au profit cette fois-ci de l'association de baseball mineur. Pour information : **450 460-4133**. Bienvenue à tous!

Le mercredi 4 juin – Tournoi de golf au profit de Fonds Rouville

Voué au mieux-être des personnes âgées, l'organisme Fonds Rouville tiendra une première activité de financement en 2008, avec la tenue d'un tournoi de golf au club de golf Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Les profits de cette activité seront versés entièrement au Centre Rouville. Pour toute information, vous pouvez communiquer avec Jacques Désautels, président au **450 460-4475**.

Mercredi, 4 juin – Assemblée générale annuelle du CAB

L'assemblée générale annuelle du Centre d'Action bénévole La Seigneurie de Monnoir aura lieu, le mercredi 4 juin, à 19 h. La rencontre se tiendra au local du CAB, soit au 146, chemin du Ruisseau-Barré.

Le samedi 7 juin – Tournoi de golf des Chevaliers de Colomb

Un tournoi de golf est organisé par les Chevaliers de Colomb de Marieville au profit de l'organisation Multi-Sports. On peut réserver dès maintenant ou obtenir des renseignements additionnels, en contactant le responsable, Sylvain Bernier au **514 829-2336**.

6 et 7 juin – Vente à 5 \$ à la Cabotine

Le magasin de vêtements et d'articles usagés La Cabotine, rattaché au Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir, tient sa prochaine vente à 5 \$ le sac vert, les vendredi et samedi, 6 et 7 juin. Le magasin est situé au 220 rue Ouellette, à Marieville. En tout temps, vous pouvez vous procurer des poches de guenilles à 5 \$ chacune. L'organisme, ouvert à l'année, recueille les vêtements pour toute la famille et divers articles de maison, bijoux, bibelots, jouets, livres, accessoires

électriques, encore en TRÈS bon état. À noter, les articles pour bébés ne sont plus acceptés. Pour de plus amples renseignements : **450 460-5297**. Les heures d'ouverture sont du lundi au mercredi, de 10 h à 16 h 30, les jeudis et vendredis, de 10 h à 18 h et le samedi, de 12 h 30 à 16 h 30.

Le mardi 10 juin – Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce Au Cœur de la Montérégie

Les membres de la Chambre de commerce sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu à 19 h, la salle du conseil de la Ville de Marieville, au 682, rue Saint-Charles. Infos : **450 460-4019**.

2^e mardi du mois - Assemblée mensuelle du Cercle des fermières de Marieville

Le Cercle de Fermières (CFQ) de Marieville vous invite à leur assemblée mensuelle le deuxième mardi du mois, à 19 h 30, au sous-sol de l'église Saint-Nom-de-Marie à Marieville. Par ailleurs, des ateliers pour apprendre le tricot, la broderie et plusieurs autres formes d'artisanat se tiennent à tous les jeudis soirs, à 19 h. Bienvenue à toutes. Pour plus d'informations, contactez Ghislaine Viens au 450-460-7202 ou Manon Brière au **450 460-0225**.

C'est le temps du grand ménage de printemps!



SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER ET BIEN PLUS ENCORE...

ESTIMATION GRATUITE ET TRAVAIL BIEN FAIT GARANTI.

Sylvain Thériault
(514) 554-9865

nettoyage de tapis, meubles, décapage et cirage de planchers, lavage de murs, plafonds, vitres, entretien de pelouse,...

AssurExperts™
Service Financier & Assurances

Eddy Fiset
Votre courtier



SPECIALITÉ VÉHICULE RÉCRÉATIVE

La société-membre
Les OUPHÉVUS

Auto - Moto - Bateaux
Résidentiel et Commercial
PREMIER SERVICE CLIENTèle DISPONIBLE

921, chemin Chamby, Marieville (Qc) J3M 1H2
Téléphone : 514 990-9332 • 1 877 460-7998
Télécopieur : 450 460-3126



Un Programme d'assurance conçu sur mesure pour les propriétaires d'autos récréatives et de caravaning à collecter.

POUR UNE UTILISATION SÉCURITAIRE DU BARBECUE...

Le propane est une source d'énergie pratique et sûre, à la condition de respecter certaines règles de sécurité élémentaires. Le propane est non toxique, incolore, et inodore. Par souci de sécurité, les fabricants sont tenus d'y ajouter un produit qui dégage une odeur semblable à celle des œufs pourris ou du chou bouilli pour vous alerter, en cas de fuite. Voici quelques conseils de prévention pour vous permettre de profiter pleinement des joies de la cuisson en plein air!

Les barbecues au propane doivent toujours être utilisés à l'extérieur, comme tous les autres appareils de camping fonctionnant au propane. Les bouteilles de propane doivent également être entreposées à l'extérieur en tout temps. L'utilisation de votre appareil dans une roulotte, un garage ou n'importe quel endroit fermé peut entraîner l'accumulation de monoxyde de carbone, un gaz nocif qui peut être mortel. N'utilisez donc jamais votre barbecue à l'intérieur et n'entreposez jamais votre bouteille de propane à l'intérieur.

Pour une utilisation maximale et sécuritaire

Placez votre appareil à un endroit stable et bien ventilé. Ne laissez pas courir de fils électriques à



proximité et ne le placez pas trop près des murs ni dans l'environnement immédiat d'arbres ou d'arbustes. Une fois allumé, ne laissez jamais votre barbecue sans surveillance. Afin d'éviter les brûlures, ne laissez personne s'amuser autour et ne le déplacez pas lorsqu'il est allumé.

Procédure d'allumage sécuritaire du barbecue

1. Ouvrez le couvercle de votre barbecue.
2. Assurez-vous que les commandes d'allumage sont en position fermée (« OFF »).
3. Ouvrez ensuite au maximum le robinet de la bouteille.
4. Placez une des commandes d'allumage en position ouverte (« ON ») et allumez sans tarder à l'aide du briquet automatique ou d'une allumette.

Pour éteindre votre appareil en toute sécurité

Il est toujours recommandé d'éteindre votre barbecue en fermant d'abord le robinet de la bouteille de propane, de façon à laisser brûler complètement le propane contenu dans le boyau. Une fois la flamme éteinte, placez alors les commandes d'allumage à la position fermée (« OFF »). Ainsi, votre appareil sera prêt pour le prochain allumage.

Mesures d'urgence

Même si les barbecues au propane sont très sécuritaires, il arrive parfois qu'une négligence ou un oubli cause un accident. Dans ces cas, veuillez observer les consignes de sécurité suivantes pour un incendie de propane :

1. Évacuez les lieux immédiatement.
2. Téléphonnez au service des incendies.
3. N'essayez pas d'éteindre les flammes à moins de pouvoir fermer le robinet de la bouteille.

Pour plus de renseignements concernant la sécurité des barbecues, communiquez avec votre distributeur de propane ou avec votre Service de protection contre les incendies, **450 460 4444, option 6.**

LA SÛRETÉ DU QUÉBEC VOUS INFORME...

Importantes modifications au Code de sécurité routière

Depuis le 1er avril 2008, deux changements importants ont été apportés en matière de sécurité routière, soit l'utilisation du téléphone cellulaire tenu en main qui est désormais interdit et des sanctions plus sévères sont maintenant imposées pour les grands excès de vitesse.

Le cellulaire

Le Code de sécurité routière stipule ce qui suit : « a conduit un véhicule routier en faisant usage d'un appareil (exemple téléphone cellulaire ou un terminal mobile de poche comme les BlackBerry) tenu en main muni d'une fonction téléphonique ». Le seul fait de tenir en main un tel appareil en conduisant, peu importe l'utilisation qui en est faite,

constitue une infraction.

Il est important de mentionner qu'entre le 1er avril et le 1er juillet 2008, aucun constat d'infraction ne sera émis, mais vous recevrez un avertissement. Toutefois, à compter du 1er juillet, vous serez passible d'une amende de 80 \$, plus les frais judiciaires de 25 \$ et la contribution à l'IVAC (indemnisation aux victimes d'actes criminels) de 10 \$, en plus des 3 points d'inaptitudes qui seront ajoutés à votre dossier de conduite.

Les grands excès de vitesse (GEV)

Vous commettez un grand excès de vitesse depuis le 1er avril si vous dépassez :

- de 40km/h ou plus la limite de vitesse permise dans une zone de 60km/h ou moins;
- de 50km/h ou plus la limite de vitesse permise

dans une zone de plus de 60km/h et d'au plus 90km/h;

- de 60km/h ou plus la limite de vitesse permise dans une zone de 100km/h.
- Dorénavant, il en coûte plus cher lorsque vous êtes intercepté à la suite d'un GEV et que vous êtes déclaré coupable :

- le nombre de points d'inaptitude est doublé;
- le montant de l'amende est doublé ou triplé selon le nombre d'infractions pour GEV inscrit à votre dossier de conducteur.

Cette infraction sera prise en considération si vous êtes intercepté à nouveau pour GEV, et ce, pour les 10 prochaines années.

Sergent Martin Lavoie

SQ MRC Rouville



Daniel Choquette, propriétaire
Régis Choquette, propriétaire

Marché D. Choquette et Fils Limitée
202, rue Querlette
Manville (Québec) J3M 1A5
(450) 460-7261



Débosselage - Peinture
Redressement de châssis

4180, Bédard
St-Jean Baptiste de Rouville
Tél. : (450) 446-1339
Courriel : carrosseriesb.leclerc@videotron.ca

Les Carrosseries
Benoit Leclerc

Processus simplifié avec vos assurances
(rapide et sans tracas)
Automobile de remplacement récente
Garantie à vie sur les réparations

40 ANS À VOTRE SERVICE!



Bibliothèque commémorative Desautels
1801, rue Du pont – 450 460-4444, option 8

Pour consulter le catalogue en ligne et pour l'accès à votre dossier : <http://simba.crsbp.qc.ca/marieville>

Mardi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h

Jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h

Vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Samedi 9 h à 12 h

S.V.P. respectez votre date de retour pour votre prêt de livres.

Les services de la bibliothèque municipale sont :

- Prêt de documents ; livres, périodiques, Cd-rom
- Catalogue en ligne
- Poste public Internet
- Poste public de traitement de texte

www.ville.marieville.qc.ca/bibliotheque

DU TENNIS TOUT L'ÉTÉ!

Les terrains de tennis sont disponibles jusqu'en septembre prochain et accessibles, tous les jours, de 9 h à 22 h. L'entrée est libre pour les résidents de Marieville.

Cours pour enfants et adultes

Le tennis est une excellente activité sportive pour tous les membres de la famille. Peu coûteuse, elle est agréable à pratiquer. Pour s'initier à ce sport, des cours sont offerts pendant six semaines (7-14-21 juillet et 11-18-25 août) On peut s'inscrire à la Maison des loisirs au 2005, rue du Pont. Le coût varie entre 50 \$ et 70 \$ selon le groupe d'âge (75 \$ à 105 \$ pour les non-résidents).



LA PISTE CYCLABLE LA ROUTE DES CHAMPS MAINTENANT ACCESSIBLE À TOUS!

Tous les amateurs de randonnée cycliste seront heureux d'apprendre que la piste cyclable *La route des champs* est ouverte depuis le 10 mai. L'accès à la piste est gratuit pour tous. Prenez note que la piste est interdite aux animaux et aux véhicules motorisés (motos, tout-terrain, etc.). La collaboration de tous est requise pour préserver l'environnement. Rappelons qu'une carte des pistes

cyclables de la Montérégie est disponible à l'hôtel de ville et à la Maison des loisirs de Marieville. Vous pouvez également consulter le site Web suivant pour plus de renseignements : www.tourisme-monteregie.qc.ca. Bonne randonnée à toutes et à tous!

– Comité Cyclo-Piste 450 469-2777.

LA FÊTE DES VOISINS, LE 7 JUIN

Le Service des loisirs de Marieville Inc invite la population à participer spontanément à la Fête des voisins qui aura lieu le samedi, 7 juin prochain. Cet événement provincial, une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, veut fournir l'occasion aux citoyens d'apprendre à se connaître entre voisins. En se rassemblant, les voisins peuvent organiser des activités originales qui favorisent les échanges et facilitent l'intégration des nouveaux arrivants. Communiquez votre activité ou renseignez-vous au Service des loisirs : 450 460-4331 qui peut vous fournir un coup de pouce dans l'organisation de votre activité.



le 13 juin

CINÉMA EN PLEIN AIR

Le film Horton ouvrira la saison du cinéma en plein air, le vendredi, 13 juin, à compter de 20 h 30. La projection se fera au parc Édouard-Crevier. En cas de pluie, le tout se tiendra au gymnase de l'école Crevier. **C'est gratuit!**



PARC DE PLANCHES À ROULETTES

Les adeptes de la planche à roulettes ont désormais accès au parc de planches à roulettes, tous les jours de la semaine, de 9 h à 22 h. Les utilisateurs sont invités à porter les équipements de protection nécessaires (casque, protège-coudes, protège-poignets et protège-genoux).

Josée Sasseville

Conseillère en soins de beauté

Classes beauté sur rendez-vous
Soins de base
Maquillage léger ou de soirée

MARY KAY^{MD}

www.marykay.ca

2250, rue du Pont #5
Marieville (Québec) J3M 1K6
450 460 4896

Boucherie Marieville Inc



Viandes marinées BBQ
Bison frais – Saucisses Maison
NOUVEAU : Épicerie fine

631 rue Claude-de-Ramezay
Marieville, Qc. J3M 1J7

tél.: (450) 460-1140

Renald Houdreau & Aline Marin
propriétaires

OUVERTURE DE LA PISCINE EXTÉRIEURE

C'est le 21 juin prochain que la piscine extérieure, située au 2068, rue Saint-Césaire, sera à nouveau accessible à la population pour toute la saison estivale (se terminant le 24 août). Un léger coût d'entrée est exigé, soit 2 \$ pour les 15 ans et moins et 3 \$, pour les 16 ans et plus. Un abonnement pour toute la saison estivale est également proposé. Une photo est toutefois demandée pour préparer la passe de saison. Le coût est de :

Enfant (15 ans et moins)	25 \$	Non-résident	38 \$
Adulte (16 ans et plus)	50 \$	Non-résident	75 \$
Famille (maximum 2 adultes)	75 \$	Non-résident	113 \$

L'horaire des bains libres pour tous est le suivant :

du lundi au vendredi, de 12 h à 19 h 30,
les samedis et dimanches, de 12 h à 19 h.

Fermeture de la piscine intérieure

Un petit rappel pour vous souligner que la piscine intérieure fermera ses portes le dimanche, 15 juin prochain.

DES NOUVELLES THÉMATIQUES POUR LES FÊTES D'ENFANTS À LA PISCINE!

Trois nouvelles thématiques sont désormais offertes pour les fêtes d'enfants à la piscine, soit : l'évasion des pirates – les aventures de la mer – safari aquatique. Le coût est de 70 \$/heure ou 90 \$/ l'heure et demie.

Pour renseignements ou information, composez le **450 460-4331**.

Postes saisonniers pour étudiants

PATROUILLEUR CYCLISTE

L'organisme Cyclo-Piste *La route des champs* recherche des patrouilleurs cyclistes pour la saison estivale. Les demandes d'emploi doivent être transmises par télécopieur au **450 469-2777** ou par courriel, à : **laroutedeschamps@videotron.ca**. L'entrée en fonction est prévue pour le 27 mai 2008. Le poste en est un saisonnier à temps plein. Les conditions salariales sont : 8 semaines de 35 heures, à 10 \$/heure.

Responsabilités

- Assurer la sécurité sur la piste, en particulier des clientèles plus vulnérables (enfants, aînés).
- Faire le rapport quotidien de l'état de la piste.
- Assurer les premiers soins.
- Informer la clientèle (services, attraits touristiques...).

Exigences

- Être actuellement étudiant à temps plein et poursuivre des études à temps plein en août 2008.
- Être de niveau collégial (actuellement ou en août).
- Être disponible du 21 juin 2008 au 17 août 2008, travail 5 jours, y compris toutes les fins de semaine.
- Être responsable, ponctuel, débrouillard, capable de travailler en équipe, avoir de l'entregent, en bonne forme physique.
- Connaître les richesses touristiques du territoire desservi par la piste cyclable *La Route des champs*.

Responsable : Denise Ligneaut **450 469-2777**

Merci!
MUCHAS
GRACIAS!

**aux marchands et résidents
de Mariville**

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance et nos remerciements aux marchands et aux résidents de Mariville pour votre accueil chaleureux, votre gentillesse et vos efforts pour établir la communication avec nos employés guatémaltèques.

Un merci spécial à tous les commerçants pour leur contribution

La direction et tous les employés d'Équipoule

(une entreprise de services de Mariville, qui joue un rôle spécifique dans la grande chaîne de production du poulet).

450 460-3336



financière à l'achat de vélos afin de faciliter les déplacements de ces travailleurs et nouveaux résidents à Mariville et, plus spécifiquement aux partenaires de la région suivants :

Garage Ghislain Rodier, Resto-Pub Jack'Eez', Lorraine Bigonnesse Enr, Chaussures Beaudry et NAPA Richelieu.

L'ÉQUIPOULE INC.
Changement de volailles

La meilleure pizza en ville



Menus du jour jusqu'à 21 h
Livraison du matin au soir

Salle de réception
Souper dansant
le samedi soir

450 708-0866-67

662, rue Sainte-Marie, Marievalle

Super LIQUIDATION

NOUS DEVONS LIBÉRER NOTRE PLANCHER
DE TOUS LES ARTICLES ACHETÉS SOUS LA BANNIÈRE LE MEUBLE

20%
à 50%
DE RABAIS

DES PRIX FRAGASSANTS

- Salon • Sofa-lit
- Meubles inclinables
- Chaises berçantes
- Salle à manger
- Lits superposés
- Juvénile • Matelas

- Lampes • Étagères
- Dînettes • Chambre
- Réfrigérateurs
- Cuisinières
- Congélateurs
- Laveuses

Profitez de
36 versements
sans INTÉRÊTS
Jusqu'en Juin 2011



Lundi: FERMÉ Mardi: 9 h 30 à 17 h 30
Mercredi: FERMÉ Jeudi: 9 h 30 à 20 h
Vendredi: 9 h 30 à 17 h 30
Samedi: 10 h à 16 h Dimanche: FERMÉ

Meubles Plaza Vincent
1111, DU PONT, MARIEVILLE 450.460.2101